

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé / Reçu le

04 JUN 2026
Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0896.491.222

Nom

(en entier) : ASSOCIATION EUROPEENNE GLOBALE DES PERFORATEURS
(en abrégé) :

Forme légale : Association internationale sans but lucratif

Adresse complète du siège : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles-Ville, Belgique

Objet de l'acte : Nominations et dénominations

Par délibération en date du 9 Septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a délibéré sur les points suivants s'est réunie et a pris les décisions suivantes:

1. Démission de Monsieur Patrick Glöckner

L'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Monsieur Patrick Glöckner, domicilié à Römerstrasse 78, 50996 Köln, l'Allemagne. Son mandat s'est terminé à la fin de la réunion.

2. Nomination de Monsieur Lutz-Stefan Henrich

L'Assemblée Générale a accepté la nomination comme administrateur de Monsieur Lutz-Stefan Henrich, domiciliée à Heisberger Weg 5, 57072 Siegen, l'Allemagne et né le 7 Mars 1962 à Siegen, l'Allemagne.

Son mandat commence à partir de 9 septembre 2026.

3. Composition du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale a constaté que la nouvelle composition du Conseil d'Administration est comme suit:

- Monsieur Luc De Sutter comme Président;
- Monsieur Thomas Schmidt comme Vice-Président (Président-sortant);
- Monsieur Lutz-Stefan Henrich comme Vice-Président (Président-entrant).

4. Procuration spéciale ECOVIS ACTA Consult bv

Une procuration spéciale avec droit de substitution est accordée ECOVIS ACTA Consult bv, avec siège social à Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, et numéro d'entreprise 0413.789.528, représenté par Madame Valerie Bruyninckx ou Monsieur Bart Franceus, pour la

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge



publication des décisions prix aux l'Assemblée Générale du 9 septembre 2025 au Moniteur Belge.

ECOVIS ACTA Consult bv
Mandataire
représenté par Valerie Bruyninckx

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).